



Compte rendu CGT des DP du Technicentre du 10 mai 2012



Comme lors de chaque DP, notre délégation CGT a commencé par une déclaration (l'ensemble de la déclaration est accessible avec le Procès Verbal des DP) dont voici des extraits :

« Le démantèlement entrepris par la Direction Nationale depuis des années avec l'aide du gouvernement est d'autant plus appuyé par la refonte du 1er Paquet Ferroviaire votée par l'ancienne majorité présidentielle présente au parlement européen, ainsi que par les conclusions des « Assises du Ferroviaire ». La CGT tient à vous rappeler que ces deux mesures prises ne sont que des orientations et donc ne sont pas encore applicables pour la SNCF. »

« Un autre cap doit être pris par la SNCF et le futur Gouvernement et ce, afin que le Service Public SNCF réponde aux besoins de tous les usagers du rail et sur tout le territoire. »

L'alternance à la tête du gouvernement est une chance nouvelle pour notre entreprise pour retrouver sa vocation première de service public, et de ne plus se comporter comme une mutli-nationale uniquement à la recherche de toujours plus de profits au détriment d'un service public de qualité accessible à tous !

La CGT ne cessera de lutter à tous les niveaux pour l'amélioration du dialogue social, des conditions de travail des cheminots face à une Direction qui se montre suffisante et méprisante vis-à-vis des organisations syndicales et de ses représentants, vos représentants !

La CGT avec les cheminots continuera à porter les valeurs de Service Public SNCF pour tous les usagers.

Autorisations d'embauches 2012/ Poste vacants

La Direction du Matériel, sur ordre du Président PEPY, lors de la CPC Matériel/Traction (DP Nationale) du 3 Mai 2012, a annoncé **le gel des embauches jusqu'au 1er Octobre 2012 !!!** C'est pourquoi la Direction du Technicentre n'a annoncé aucune date pour des cessions d'embauche en 2012 suite à cette décision ! Il y a l'hypothèse de la reprise des embauches fin septembre / début octobre pour la sorties des jeunes en alternance... et encore il n'y a aucune garantie !!! Allons-nous encore nous retrouver avec des alternants qui vont se retrouver à pôle emploi entre les résultats de leurs examens et leur hypothétique embauche ??? Belle exemple pour une entreprise publique !

Par contre, **le Technicentre a bien obtenu une autorisation d'embauche** pour le poste de RAC (Responsable Amélioration Continue) qui est une **qualification G !!!**

Il y a toujours des sous pour mettre quelqu'un derrière un bureau et faire des camemberts, des statistiques... mais lorsque c'est pour mettre les mains dans la graisse...

Donc les seuls mouvements de personnels auxquels nous allons assister dans les mois à venir seront des mutations inter régions dans le meilleur des cas...

Et que fera le Direction du Technicentre pour combler les 10 postes vacants ? Des renforts à coups de Task Force peut-être ??? Solution très économique pour notre direction qui n'aura pas besoin de verser des indemnités à ces agents tout en les détournant de leur mission première (OM, Noria, opérations de fiabilisation) !!! Et pourquoi pas des intérimaires pendant que nous y sommes ??? La dégradation de nos conditions de travail se poursuit !!! L'effectif du Technicentre est actuellement de 574 CP, 27 PS25 annexe A1, 30 PS25 annexe C (dont 1 CDD), 3 intérimaires !

D'ailleurs la Direction Nationale encourage les établissements à faire appel à l'intérim, aux heures supplémentaires et aux dérogations, aux travaux différés et non faits.

Sachez que lors de tables rondes sur les PS25, la CGT et SUD Rail ont obtenues quelques avancées concernant les PS25 :

- **Le passage de l'Annexe C à l'Annexe A1 pour les cheminots le désirant**

- La présentation du nombre d'Annexe C ayant eu une revalorisation salariale lors de la commission de notation
- La création d'un formulaire de demande d'entretien annuel pour une négociation salariale, avec le choix d'être assisté ou non d'un représentant syndical du TC
- La réalisation des entretiens sur la période de janvier à février de chaque année
- La proposition d'un pourcentage d'augmentation basé sur le budget alloué lors de l'entretien pour les agents augmentés

Et à côté de cela la Direction Matériel impose 30% de productivité d'ici 2015 ! Qui peut le plus peut le moins !

La CGT continuera à lutter pour la défense de l'emploi et que les postes vacants sur le Technicentre soient rapidement pourvus !

Mouvement du personnel

Suite à nos demandes répétées depuis des mois, la Direction nous a enfin communiqué les mutations internes et externes à l'Etablissement. Nous veillerons à ce qu'elle nous communique à chaque DP l'évolution des mouvements et leurs concrétisations ou non.

Les mutations engagées sont les suivantes :

Mutations entrantes :

UO Transilien : Didier LUCAS (DE2) détaché du TC PE jusqu'à fin juillet puis mutation prévue.

POLE CPPS : Eric RABEUF (Chef de projet travaux Etablissement) détaché du TC Est Européen, mutation en cours.

UO Mouvement : Alexandra CHRETIEN mutée de l'EIC au 1^{er} mai.

Mélanie MARIE détachée de l'ETOF jusqu'à fin juin puis mutation prévue.

Mutations sortantes :

UO Transilien : Daniel THELIER détaché à l'ESV de Haute Normandie jusqu'à fin Mai puis mutation prévue à la réussite de l'examen.

UO Mouvement : Claude LOONIS détaché à la Dir Frêt Sol&Rail jusqu'à fin juin puis mutation prévue.

Patrick PEREZ détaché à l'ETOF puis mutation prévue à la réussite de l'examen.

Jérémy HER détaché à l'ETOF puis mutation prévue à la réussite de l'examen.

POLE QSE : Michelle MUYLLE détachée à Batimotique jusqu'à fin mai puis mutation prévue.

Entretien suite à lettre de réclamation

Tu as fait une lettre de réclamation suite au dernier exercice de notations ? Tu as reçu un avis « défavorable » par courrier (et ce n'est pas le cas pour certains agents) ? Et as-tu été reçu en entretien par ton DPX pour qu'il t'explique pourquoi ? NON ?! ? Hé bien tu n'es pas seul dans ce cas !

Pour les qualifications B et C : sur **49 avis défavorables**, seulement 27 entretiens réalisés soit **55,1%**

Pour les qualifications D : sur **23 avis défavorables**, seulement 13 entretiens réalisés soit **56,5%**

La Direction relance les DPX concernés... il serait tellement plus simple de faire cet entretien lors de la remise du courrier ! Tu n'es pas bon cette année, retente le coup l'année prochaine ! Bien que si tu ne sais pas pourquoi tu n'es pas élu cette année, que vas-tu « corriger » pour être éligible l'année prochaine ?

Remplacement d'un poste d'ADPX à Levallois

Le départ de **Monsieur B. THOREL dit « Toto »** approche à grands pas... Qui va le remplacer ? Pour le DUO du site, il n'y a pas de potentiel identifié dans l'équipe... De plus, il n'est pas favorable à faire passer au poste d'ADPX un agent déjà dans l'équipe qui a pourtant toutes les connaissances techniques, les connaissances du travail, la connaissance des agents en place. Finit le temps du bon vieux chemin de fer à papa où un agent pouvait faire sa carrière dans une même équipe et gravir les échelons, tous les échelons ! *Des barrières supplémentaires entre l'encadrant et « l'ouvrier »*. Pour ce poste d'ADPX, ce sera donc un **qualif D venant d'ailleurs** (du Technicentre ?) où... **un attaché TS !** Et qui dit attaché TS, dit la porte fermée à l'accession au poste d'ADPX dans cette équipe pour un agent issu du terrain. Une perspective d'évolution de carrière de plus qui pourrait se fermer !

EIF/DIF

Toujours le même objectif pour La Direction : réaliser tous les EIF du Technicentre d'ici fin juin ! De **16% en mars**, il est à **35% en mai** ! **Plus qu'un mois pour atteindre les 100%** tic tac, tic tac, tic tac ! Le temps tourne ! Nous avons de réels doutes quant à la réalisation de tous les EIF d'ici fin juin, c'est maintenant une certitude ! *Comment faire en 1 mois et demi ce qui n'a pas été fait en 4 ???* Du moins en le faisant bien ! **Un EIF est un entretien individuel entre l'agent et son DPX qui se passe dans un bureau, au calme... pas un échange de 5 minutes sur le coin d'une table** en demandant si l'agent veut des formations et s'il a quelque chose à ajouter !

Au sujet du DIF (Droit individuel à la Formation), vous avez tous reçus le compte temps pour votre DIF, donc n'hésitez pas à demander le catalogue DIF à votre DPX lors de votre EIF, afin que ce temps qui vous est dû vous soit attribué. Et si votre DPX ne sait pas, rapprochez vous de vos élus.

Les nuits à Levallois

Des problèmes de versement d'EVS ont été constatés par plusieurs agents... Après remonté du problème au COP, puis au DUO, puis au pôle RH, cette situation ne concernerait que quelques uns d'entre eux. **Le pôle RH étudie donc la situation de près au cas par cas.** On peut espérer ***une réponse dans le courant du mois.*** **Heureusement que des agents prennent le temps d'essayer de comprendre les bandes de primes et les fiches de paye...** sinon qui se serait aperçu de cette erreur de 31,08 euros Brut pour 2 semaines de nuit ? La Direction avait refusé de négocier sur des accompagnements financiers de salaires liquidables et pérennes, préférant des primes ponctuelles et non liquidables (ne rentrant pas en compte pour le calcul de la retraite). ***Qu'elle verse déjà ce qu'elle doit en application de la réglementation.***

Le renforcement de l'équipe BC de nuit est sur le point de se faire... ***cette équipe fonctionne depuis plusieurs semaines à 3 agents (1 OR, 2 BC)... au lieu de 5 (1 OR, 4 BC)...***

Pour le DUO, ce sera peut être la semaine prochaine, peut être la semaine d'après. Et qui sait peut être... pas ? On s'attend à tout et à rien ! ***Quand il manquait des « volontaires » pour intégrer le roulement de nuit dans cette équipe, la solution a été plus rapide.***

n attendant aucun allègement de charge de travail n'a été fait et n'est à prévoir et on pourra encore voir des agents d'autres équipes venir donner un coup de main pour changer des semelles dans « **le monde merveilleux des Bisounours** » où tout le monde est gentil et tout le monde est copain ! Et si ce n'est pas suffisant il y a bien l'astreinte matériel qui sort clairement de son champ d'action en faisant du remplacement d'agents à la production et non plus des interventions correctives sur de la « casse » matériel. Comment la Direction invente le terme d'agent de réserve au matériel ? ***Il est vrai que le travail d'un BC en EMN, c'est juste du graissage et du remplacement de semelles !!!***

Permanence administrative sur Achères

Lors de la dernière DP de mars, **La CGT avait invité à la Direction à proposer ce poste aux nombreux agents en reclassement** sur le site et même sur le Technicentre car peut être il y aurait des vocations... et devinez quoi ? ***La solution de la Direction est de faire faire des permanences à Emeline CORRE*** en attendant l'arrivée d'une ressource externe, ***la possibilité d'une ressource interne est exclue contrairement à la dernière DP de mars.*** Une fois de plus notre avis n'est pas pris en considération, rien que la démarche de demander aux agents en reclassement n'a pas été faite... Et ne vous attendez pas à une permanence chaque semaine, loin de là !!! En effet, d'ici fin juin, seulement 3 dates prévues comme annoncé dans l'instantané Technicentre de PSL N°71 du 11 mai 2012 : ***le vendredi 25 mai, les mercredis 13 et 27 juin !!!*** Et après ? Après ce sont les périodes de vacances bien sûr !!!

Formateurs sur le Technicentre

Le poste de formateur d'Établissement « **conducteurs hors RFN** » sera choisi parmi les RD de Levallois et de VND sur la base du volontariat. *Pour postuler, il faut un minimum de 3 ans dans l'exercice de la fonction et répondre aux exigences générales conformément au MA00184* « Habilitations et autorisations des agents des établissements du Matériel et des établissements de la Traction exerçant des missions mouvements et de manutention ». **Le DUO mouvement a actuellement 2 pistes...**

Le nouveau **formateur PRAP** partira en formation en automne 2012, il s'agit de Monsieur BRAUGE (unité frein/dépannage UO Transilien). Pour la **formation nacelle**, le COFO est en contact avec le prestataire qui dispense la formation. Le formateur nacelle est Monsieur THIEBAULT (UE UO Transilien).

Pour ceux qui ont postulé à ces deux postes de formateurs et qui n'ont pas été retenus, leurs DPX leur diront la raison... peut être lors de l'EIF ?

Mouvements sur Achères

La Direction nous annonce qu'ils sont en train de rechercher **2 agents pour l'équipe BCE afin de combler le sous effectif**. 2 pistes sont envisagées mais malheureusement, ce **ne sont pas des personnes qui ont émis le souhait de venir dans cette équipe**. Une demande a été faite par un agent pour intégrer l'équipe BCE mais celle-ci, à ce jour, n'a pas été étudiée.

La Direction préfère faire venir à marche forcée des cheminots n'ayant pas l'envie d'intégrer cette équipe plutôt que de faire venir des volontaires. Ce changement sera péjorable tant pour les nouveaux agents que pour le collectif de travail de l'équipe BCE.

Diésels sous l'atelier à Achères

La CGT dénonce l'ordre de l'ADUO d'Achères de forcer les agents de l'unité thermique à démarrer les engins sous l'atelier. Pour le DUO ce n'est pas possible que l'ADUO ait donné cet ordre ! Alors qui a raison ? Les agents qui l'ont fait après un ordre direct de la hiérarchie **où le DUO qui n'était pas présent et se range derrière sa subordonnée ?**

Cursus attaché TS

Pour la Direction, **aucun cursus métier n'est prévu pour les attachés TS**. Mais la DET nous annonce qu'ils doivent tenir au moins un poste en opérationnel (DPX...) et un poste d'appui (REX...) pour valider leur cursus.

Pour la CGT, un réel plan de carrière et de formation doivent être réalisés pour les attachés TS afin qu'ils aillent, lors de leur sortie, toutes les capacités et toutes les formations requises.

Compte-temps (RQ) des DPX non soumis aux tableaux de service

Lors des 2 rencontres entre la CGT et la Direction. La DET devait nous fournir les modalités d'utilisation du compte temps. **La décision a été prise de ne pas restreindre dans un délai l'utilisation des RQ et de ne pas les imposer pendant les périodes de moindre besoin.**

Conseils d'atelier VND

La Direction s'est engagée à donner des réponses aux doléances des agents d'ici la fin du mois de mai 2012. De plus, le cahier de conseil d'atelier sera remis au sein de l'équipe pour qu'il soit disponible à tous les cheminots à tout moment.

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION



NOM : Prénom :
Adresse :
Unité d'Affectation :
Tel : Email :
Age : Je Souhaite : Prendre contact Me syndiquer

Bulletin à remettre à un représentant du personnel **CGT**

Les prochaines DP auront lieu le vendredi 6 juillet 2012, n'hésite pas à poser tes revendications ou tes questions à tes élus CGT

La délégation CGT était composé de : Gonne Cédric, Yohann Davroult, Alexandre Joniaux.